



*Vent du Haut Ségala*  
*Adresse de gestion*  
9 rue du général Blaise 75011 Paris  
[contact@ventduhautsegala.com](mailto:contact@ventduhautsegala.com)

à l'attention de Madame Lagarde chargé du développement durable au Conseil Général du Lot

le 13 décembre 2012

Madame

Nous vous remercions pour votre courrier du 10 décembre 2012 en réponse au document « Objections aux conclusions du dossier de demande de création de ZDE sur la communauté de communes du Haut Ségala ».

Néanmoins nous ne pouvons partager certaines de vos affirmations. Nous ne reprendrons pas les arguments figurant dans notre document mais nous tenons à attirer votre attention sur les points suivants

- **il n'y a pas eu concertation.** On ne peut considérer les informations parues dans la presse locale, la mise sur le site informatique de la CdC d'un espace de libre expression les semaines précédant la réunion du 13 décembre 2011 de présentation du dossier de demande de ZDE, comme une concertation, le projet était déjà finalisé. De plus, depuis nos interventions certains élus reconnaissent ce manque de concertation avec l'ensemble des habitants
- **Le choix de l'éolien industriel de grande taille est incompatible** avec un développement économique durable de la CdC car il détruit de façon irréversible son attractivité tant touristique que résidentielle essentiellement liée à un environnement pleine nature et élément fort du maintien de l'emploi dans les activités commerciales, artisanales et des services publiques.
- **Vous ne donnez aucune réponse à nos objections techniques au projet :**
  - o la ZDE en demande sur la CdC du Haut Ségala est située en totalité [1]  
<sup>1</sup> dans des territoires qualifiés de peu adaptés à l'éolien en page 40 du SRE Midi Pyrénées avec des vents inférieurs à 5m/s.

---

<sup>1</sup> <http://www.ventduhautsegala.com/medias/files/objections-zde-haut-segala-25-sept-2012.pdf>

- Seule une petite zone limitée à 5% du Ségala lotois (d'où est exclue la ZDE en demande sur notre CDC) présente des vents moyens légèrement supérieurs (entre 5 et 5,5 m/s) mais avec des potentialités de rendement des éoliennes qui resteraient néanmoins inférieures à 10% des puissances des machines envisagées [1]. Il est alors inconcevable qu'en page 11 du même SRE, l'ensemble du Ségala lotois soit classé « très favorable » à l'éolien, comme les régions les plus ventées de France. Il y a ici une erreur fort regrettable du Schéma Régional Eolien Midi Pyrénées, qui induit la mise en place de projets localement non pertinents.
  
- **« L'intérêt d'une entreprise privé » pour ce type de projet ne garantit en rien son intérêt technique et économique.** De nombreux exemples illustrent ce fait, citons la crise des suppressions où le trop grand nombre de sociétés privées contractant des emprunts toxiques a provoqué une importante crise financière mondiale ou encore l'endettement de très nombreuses collectivités locales par la banque privée Dexia dont les conséquences devront être épongées par les contribuables. Les instances publiques doivent exercer un contrôle sur les projets qu'elles financent sous différentes formes pour éviter que ces projets n'aient pour seuls objectifs de capter des subventions publiques et produire des montages financiers sources d'allègements fiscaux. En l'occurrence ici, le projet n'a aucun intérêt collectif.
  
- **Nous regrettons que les débats sur le développement durable et les énergies renouvelables n'est été engagés par les élus de la CdC** avant leur prise de décision soit en janvier 2010. L'éolien industriel terrestre de grande taille n'est pas la seule manière de participer de manière responsable à cette transition énergétique. Le gouvernement qui appartient à votre famille politique organise un travail de réflexion qui proposera des conclusions à l'automne 2013, signe qu'il n'est pas si facile de trancher sur cette transition quand on veut bien mettre l'ensemble des aspects techniques, économiques, environnementaux et humains comme paramètres de la discussion et pour citer Madame Laurence Tubiana « Cessons les postures idéologiques sur l'énergie ».

Nous vous prions de croire, Madame, à nos sentiments les plus respectueux.